



POURQUOI ET COMMENT METTRE EN PLACE UN PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL AU SEIN D'UN ACM ?

OBJECTIFS	PUBLIC
A l'issue de cette formation, les participants seront capables de : <ul style="list-style-type: none">• Favoriser l'implication des enfants et des jeunes dans un projet artistique et culturel• Valoriser la création• Découvrir et faire découvrir le patrimoine local	Professionnels oeuvrant dans le champ de l'enfance et de la jeunesse (animateurs, directeurs)
CONTENU	NOMBRE DE PLACES
Au cours de cette journée seront abordés les points suivants : <p>Favoriser l'implication des enfants et des jeunes :<ul style="list-style-type: none">• Faire de la structure d'accueil un espace de création et de décision• Proposer des projets pour en être acteur</p> <p>Valoriser la création et non l'objet fini :<ul style="list-style-type: none">• Mettre l'accent sur l'expérience de création plutôt que sur le résultat</p> <p>Faire découvrir les acteurs culturels locaux :<ul style="list-style-type: none">• Découvrir le patrimoine local et investir son village, sa commune...• Rencontrer des artistes, transmettre des techniques</p>	De 6 à 14 personnes
MODALITES TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES	CONNAISSANCES REQUISES
Les attentes des participants sont répertoriées par le formateur au début de la formation afin d'évaluer leurs connaissances. Au cours de la formation, la méthode pédagogique est active et participative : les exercices appliqués viennent évaluer l'acquisition des connaissances et les capacités de chacun.	Aucune
Documents remis : Mémo de formation	DATE
SUIVI ET EVALUATION	Lundi 13 novembre 2023
Emargement par les stagiaires et intervenants Positionnement en début et fin de formation Questionnaire de satisfaction en ligne Attestation de fin de formation	DUREE ET HORAIRES
INTERVENANT	1 jour : 7h00 De 9h00 à 17h00
Aurélie BONNET, Formatrice à «Les Ateliers d'Aurélie», 12 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'enfance et comme éducatrice scolaire auprès d'enfants en difficulté	LIEU Fédération Familles Rurales de Vendée (ou décentralisation sur un territoire en fonction des inscriptions)
REFERENTS PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS	MODALITES D'INSCRIPTION
Référente pédagogique : Sophie PACÉ Référente administrative : Kylie DEFONTAINE	Au plus tard, 15 jours avant le début de la formation
FAMILLES RURALES Fédération départementale Maison des Familles - 119 bd des Etats-Unis - B.P. 40079 85002 La Roche-sur-Yon cedex Tél. : 02 51 44 37 92 Mail : formation@famillesrurales85.org Siret : 337 929 533 00038 N° d'enregistrement auprès de la préfecture : 52850098885 (cet enregistrement ne vaut pas agrément)	COÛT Par participant et par jour : 260 € Pour un groupe (supérieur au nombre minimum de places) : nous contacter